

MYLIKÉ

Revue scientifique du tourisme et des territoires



VOLUME 1, NUMERO 1
JUILLET 2026



ISSN-L : 3135-5692



ISSN-P : 3135-5706



www.mylike-journal.org

Université Alassane Ouattara



MYLIKÉ,

Revue scientifique du tourisme et des territoires

ISSN-L : 3135-5692

ISSN-P : 3135-5706

Contacts :

Adresse postale : 01 BP V Bouaké 01

Tel : 00 225 07 07 66 15 59

redaction@mylike-journal.org

www.mylike-journal.org

Éditée par :

L'UFR Communication et Société

Université Alassane Ouattara

Côte d'Ivoire

ÉDITORIAL

La publication de **MYLIKÉ, Revue scientifique du tourisme et des territoires** marque une étape importante dans la mise en place d'un espace scientifique consacré aux questions du tourisme, du développement et des dynamiques territoriales contemporaines. La revue ambitionne de contribuer aux débats en sciences humaines et sociales à travers une approche ouverte, rigoureuse et pluridisciplinaire, mobilisant notamment la géographie, la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'aménagement et les disciplines connexes.

Dans un contexte marqué par l'intensification des mobilités, la diversification des pratiques touristiques et les recompositions territoriales, les phénomènes touristiques ne peuvent être réduits à leur seule dimension économique. Ils s'inscrivent dans des logiques complexes de gouvernance, de patrimonialisation, d'appropriation spatiale et de développement territorial.

Le choix du terme MYLIKÉ, issu du patrimoine culturel baoulé et signifiant littéralement « ma chose », traduit une volonté d'affirmation scientifique fondée sur l'ancrage, l'appropriation et la construction collective des savoirs. Au-delà de sa portée linguistique, cette dénomination renvoie à ce que les sociétés construisent, façonnent et revendiquent dans leurs rapports aux territoires, aux patrimoines et au développement.

Dans ce cadre, MYLIKÉ affirme sa volonté de s'inscrire durablement dans le paysage scientifique en proposant un cadre éditorial fondé sur l'exigence scientifique, la rigueur méthodologique et l'ouverture disciplinaire.

Le Comité éditorial

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de publication :

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef :

OURA Kouadio Raphaël, Directeur de Recherches, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Chef de secrétariat :

N'GORAN Kouamé Fulgence, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

Membres du secrétariat :

GOLLY Anne Rose N'Dry, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

ZOMBO Jean-Philippe, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GNANKOUEN Anicet Renaud, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

YAO Affoué Prisca Elodie, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Nalourgo Drissa, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

KONÉ Kiyofolo Hyacinthe, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO N'Guessan Arsène, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUADIO Kouakou Abraham, Assistant, Université de San-Pedro (Côte d'Ivoire)

TOURÉ Dieu Suffit N'Guessan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

AHUA Émile Aurélien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

GUEU Jean, Assistant, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

TANOAH Ané Landry, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Yao Privat, Assistant, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

HAUHOOT Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

ALOKO N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DJAKO Arsène, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

OULAI Jean-Claude, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BAH Henri, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Konan, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMANDÉ Beh Ibrahim, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BATIBONAK Sariette, Professeur Titulaire, Institut Universitaire de Développement International, (Cameroun)

WADE Samba Cheick, Professeur titulaire, Université Gaston Binger, Sénégal

ADAYE Akoua Assunta, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

ADOFFI Ange Bernabé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

ASSEMIAN Assié Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOHOUSSOU N'Guessan Séraphin, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

BOSSON Eby Joseph, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

DIALLO Mohamadou Mountaga, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop, (Sénégal)

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DIOMBERA Mamadou, Maître de Conférences, Université de Ziguinchor (Sénégal)

DJAH Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

DOHO Bi Tchan André, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

FIAGAN Koku-Azonko, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo)

GOHOUROU Florent, Géographe, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

GOUAMENE Didier, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KASSI-DJODJO Irène, Géographe, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KOFFI Kan Emile, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOMENAN Houphouët Jean-Félix, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

KONAN Kouakou Attien Jean Michel, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Konan Jérôme, Maître de Recherche, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

KOUKOUGNON Wilfried Gauthier, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, (Côte d'Ivoire)

KRA Adingra Magloire, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

N'DJAMBOU Léandre, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

NIKIEMA Dayangnéwendé Edwige, Maître de Conférences, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

OSSORO Angela, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

OUEDRAOGO Issiaka, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel, Maître de Conférence, Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso)

SAMBOU Aly, Maître de Conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

TANO Kouamé, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

TESSOUGUE Moussa dit Martin, Maître de Conférences CAMES, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

TRA Bi Zamblé Armand, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

WALI-WALI Christian, Géographe, Maître de Conférences, Université Omar Bongo, (Gabon)

YANOGO Pawendkissou Isidore, Maître de Conférences, Université Norbert Zongo, (Burkina Faso) `

YEBOUE Konan Thierry St Urbain, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

YOMAN N'Goh Koffi Michael, Maître de Conférences, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)

ZADOU Armand Didié, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé, (Côte d'Ivoire)

ZIDNABA Irissa, Maître de Recherches, Institut des Sciences des Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, (Burkina Faso)

ZOUHOULA Bi Marie Richard, Maître de Conférences, Université PELEFORO Gon Coulibaly, (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

Articles	Pages
INTÉGRATION DES TIC DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION TOURISTIQUE DU BENIN : ANALYSE DES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE DESTINATION ÉMERGENTE <i>SODANSOU Leopold</i>	1
LA PAIX COMME CONDITION FONDAMENTAL A TOUT PROJET CIVILISATIONNEL DURABLE <i>KOUAME Henry Joel Konan</i>	22
CONTRIBUTION DU « TOURISME POTIER » A L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ACTEURS ET DES POPULATIONS DE LA LOCALITÉ DE TANOU-SAKASSOU (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) <i>ZOMBO Jean Philippe, N'GORAN Kouamé Fulgence</i>	38
FORET SACRÉES ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE AU GABON : DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE À NOS JOURS <i>OMBIGATH Pierre Romuald</i>	53
TOURISME ET DÉCHETS À DAKAR : ATTRACTIVITÉ LITTORALE ET DÉFIS DE GOUVERNANCE URBAINE DANS L'ILE DE NGOR <i>DIOMBATY Ibrahima, SAWROU Mbingue , El hadji RAWANE BA , Abdou Kadry MANE</i>	67
DISTRIBUTION SPATIALE DES STRUCTURES SÉCURITAIRES ET RECRUESCENCE DE LA CRIMINALITÉ DANS LE VILLE DE N'DJAMENA (CITE-CAPITALE DU TCHAD) <i>KAGONBÉ Madi, TOB-RO N'Dilbé, ALLARANE Ndonaye</i>	87
CONFLIT D'USAGE ENTRE ORPAILLAGE CLANDESTIN ET TOURISME AUTOUR DES RESSOURCES NATURELLES : CAS DE LA PLAGE FLUVIALE DE PAPARA (RÉGION DE LA BAGOUE) <i>Daniel Guikahné BISSOU, Lazéni BAMBÁ</i>	105
INTERVENTIONS PUBLIQUES RÉGIONALES ET DEFIS DU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DANS LA SOUS PRÉFECTURE DE WOROFLA, DÉPARTEMENT DE SÉGUÉLA, RÉGION DU WORODOUGOU (NORD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE) <i>COULIBALY Mohamed Naboua, Joseph-Pierre ASSI KAUDJHIS, BAKAYOKO Souleymane</i>	126

CONFLIT D'USAGES ENTRE ORPAILLAGE ILLICITE ET TOURISME AUTOUR DE LA PLAGE FLUVIALE DE PAPARA (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)

BISSOU Guikahué Daniel,
Université de San Pedro,
Email : daniel.bissou@usp.edu.ci,

BAMBA Lazéni,
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan,
Email : lazenib@gmail.com

Résumé

La gestion durable des ressources naturelles en Côte d'Ivoire est confrontée à l'essor de l'orpaillage illégal. Cette situation est particulièrement perceptible dans plusieurs espaces fluviaux où les activités extractives entrent en concurrence avec d'autres formes de valorisation des ressources naturelles. Cet article vise à analyser la nature et l'ampleur du conflit d'usages entre l'orpaillage clandestin et le tourisme autour de la plage fluviale de Papara, localité située dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire. La méthodologie de recherche s'est fondée sur une approche mixte combinant des enquêtes par questionnaires auprès des ménages riverains, des entretiens semi-directifs avec les autorités locales, les acteurs touristiques et associatifs, ainsi qu'une analyse documentaire des cadres de gouvernance des ressources naturelles. Les résultats mettent en évidence un conflit asymétrique où l'orpaillage procure des gains économiques rapides mais engendre des coûts collectifs élevés qui marginalisent les initiatives touristiques et compromettent la durabilité écologique et sociale du site. Ce déséquilibre est renforcé par la faiblesse institutionnelle, notamment l'inefficacité des mécanismes de contrôle, le manque de concertation entre acteurs et une tolérance implicite des autorités locales face aux enjeux économiques de court terme.

Mots-clés : orpaillage illicite ; conflit d'usages ; tourisme durable ; gouvernance territoriale ; Papara.

CONFLICT OF USE BETWEEN ILLEGAL GOLD PANNING AND TOURISM AROUND THE PAPARA RIVER BEACH (NORTHERN CÔTE D'IVOIRE)

Abstract

The sustainable management of natural resources in Côte d'Ivoire is facing the rapid expansion of illegal gold mining. This situation is particular Evident in several riverine areas where extractive activities compete with other forms of naturalresourcedevelopment. This article aims to analyse the nature and extent of the land-use conflict between illegal gold mining and tourism around the Papara river

beach, located in the Bagoué Region in northern Côte d'Ivoire. The research methodology was based on a mixed-methods approach combining household questionnaire surveys, semi-structured interviews with local authorities, tourism stakeholders and community organizations, as well as a documentary analysis of natural resource governance frameworks. The findings reveal an asymmetric conflict in which illegal gold mining generates rapid economic gains but also imposes substantial collective costs that marginalize tourism initiatives and undermine the ecological and social sustainability of the site. This imbalance is further exacerbated by institutional weaknesses, particularly the ineffectiveness of monitoring and enforcement mechanisms, the lack of stakeholder consultation, and the implicit tolerance of local authorities toward short-term economic interests.

Keywords: illegal gold mining; land-use conflict; sustainable tourism; territorial governance; Papara.

Introduction

La gestion des ressources naturelles constitue aujourd'hui l'un des enjeux majeurs du développement durable, tant à l'échelle mondiale qu'aux niveaux national et local. Parmi ces ressources, l'eau et les milieux qui y sont associés (biodiversité terrestre et espaces de loisirs et de tourisme) occupent une place centrale, en raison de leur caractère vital, multifonctionnel et spatialement contraint. Loin d'être uniquement une ressource naturelle, l'eau est également un objet social, économique et politique, dont les usages multiples génèrent fréquemment des tensions et des conflits (HELLENDORFF B. 2013 ; SALAME P, 2017). Ces conflits d'usage traduisent la complexité des interdépendances entre les milieux naturels et les systèmes anthropiques, ainsi que la difficulté à concilier des intérêts divergents sur un même espace (CHEVALLIER P, 2015).

Les conflits liés aux ressources naturelles, et plus particulièrement à l'eau, émergent lorsque la rareté relative de la ressource se combine à une pluralité d'usages concurrents, à des asymétries de pouvoir entre acteurs et à des cadres institutionnels inadaptés (BOSSUET L. et BOUTRY O, 2012 ; BALMOT L. et YANDZA I, 2023). Ces situations conflictuelles peuvent se manifester à différentes échelles, depuis les bassins versants transfrontaliers jusqu'aux espaces locaux, comme les littoraux, les plaines irriguées ou les zones humides. CHEVALLIER P. (2015) relève que les conflits d'usage s'observent aussi bien entre États partageant un même bassin fluvial qu'au sein des territoires nationaux, entre agriculteurs, éleveurs, industriels, acteurs de la conservation et populations riveraines. Ces constats mettent en évidence un point central : les conflits d'usage ne résultent pas uniquement de la rareté physique de la ressource, mais aussi des modalités de gouvernance qui organisent ou désorganisent son accès et son partage. Comme le souligne HELLENDORFF B. (2013), la gestion de l'eau est intrinsèquement politique, car elle conditionne la propriété, l'accès et l'usage

d'une ressource indispensable à la structuration des sociétés. Les règles du jeu institutionnelles peuvent ainsi atténuer ou, au contraire, exacerber les conflits, en fonction des rapports de pouvoir qu'elles consacrent.

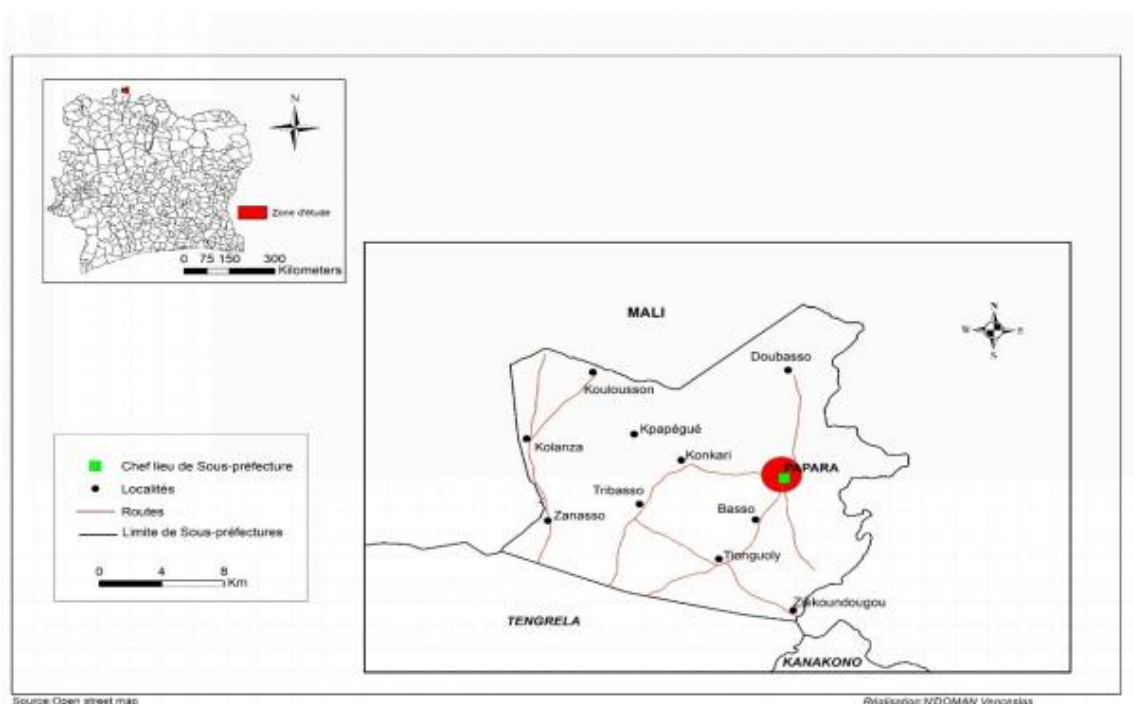
En Afrique de l'Ouest, les enjeux liés à l'eau prennent une dimension particulière en raison de la forte dépendance des économies locales aux ressources naturelles, de la croissance démographique rapide et de la fragilité des cadres institutionnels (HELLENDORFF B. 2013). La région compte de nombreux bassins versants transfrontaliers, mais également une multitude de conflits locaux liés à l'accès à l'eau, aux terres et aux ressources minières en raison de la dégradation des conditions climatiques, la pression démographique et la diversification des usages de l'eau (TRAORE, 2012). Dans ce contexte ouest-africain, la Côte d'Ivoire n'échappe pas à la multiplication des conflits d'usage autour des ressources naturelles. Si les travaux se sont longtemps focalisés sur les conflits fonciers ou agro-pastoraux, l'essor récent de l'orpaillage clandestin constitue un nouveau facteur de tensions, notamment autour des ressources en eau et des espaces riverains. L'orpaillage clandestin s'inscrit ainsi dans une logique de captation privée d'une ressource relevant du bien commun. Activité informelle mais économiquement attractive, l'orpaillage clandestin mobilise intensivement les cours d'eau et leurs abords, modifiant profondément les milieux naturels et entrant en concurrence avec d'autres usages, tels que l'agriculture, l'approvisionnement en eau potable ou le tourisme. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'étude du conflit d'usages entre orpaillage clandestin et tourisme autour de la plage fluviale de Papara.

Longtemps perçue comme un espace de loisirs et de sociabilité, doté d'une forte valeur paysagère et culturelle, la plage de Papara constituait un support potentiel de développement touristique local. Toutefois, l'implantation progressive de sites d'orpaillage clandestin a profondément bouleversé cet équilibre, transformant un espace récréatif en un espace dégradé, marqué par la pollution des eaux et la déstructuration des usages antérieurs. Cette situation met en évidence une concurrence croissante entre les activités d'orpaillage illégal et les usages touristiques de la plage fluviale de Papara. Elle suscite par ailleurs la question suivante : Comment le conflit d'usages entre l'orpaillage illégal et le tourisme affecte-t-il les ressources naturelles, l'attractivité touristique et la gouvernance locale autour de la plage fluviale de Papara ? De manière spécifique, il s'attèle à caractériser les usages concurrents et la transformation du site de la plage fluviale de Papara, à évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'orpaillage clandestin sur les activités touristiques, et à apprécier les limites de la gouvernance locale face aux enjeux économiques de court terme.

1. Méthode et matériels

La présente étude a été menée dans la région de la Bagoué, au nord de la Côte d'Ivoire, et plus précisément à Papara. C'est une sous-préfecture située à environ 35 km au nord-est de Tengrela, chef-lieu dudit département. Elle est accessible par un réseau de routes reliant les différentes localités rurales de la région. Papara est entourée de plusieurs villages qui entretiennent d'importantes relations économiques et sociales avec la sous-préfecture, notamment à travers les activités agricoles, pastorales, commerciales et minières (figure 1).

Figure 1 : Situation géographique de localité de la Papara



Source : B. Kouassi et A. Achi, 2025

Papara a été retenue comme site d'étude en raison de la présence d'une plage fluviale à fort potentiel touristique confrontée à l'expansion de l'orpaillage. Cette coexistence favorise l'émergence de conflits d'usages entre activités extractives, préservation des ressources naturelles et développement touristique, faisant de cette localité un terrain d'étude pertinent.

La méthodologie de recherche s'est fondée sur une approche mixte associant des méthodes qualitatives et quantitatives afin d'analyser le conflit d'usages entre l'orpaillage illégal et le tourisme autour de la plage fluviale de Papara. Cette approche a permis de croiser les données empiriques avec les perceptions des acteurs afin de mieux comprendre les interactions entre les usages concurrents des ressources naturelles. L'étude s'appuie sur un échantillon raisonné de 86 enquêtés composé de 60 chefs de ménages riverains (69,8 %), 10 exploitants d'orpaillage (11,6 %), 6 responsables

d'associations (7,0 %), 5 guides locaux (5,8 %) et 5 autorités administratives et coutumières (5,8 %). Les enquêtés ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance du site, de leur implication dans les activités de la plage fluviale et de leur capacité à fournir des informations pertinentes sur les conflits d'usages entre l'orpaillage et le tourisme. La recherche s'est d'abord appuyée sur une revue documentaire destinée à établir l'état des connaissances sur les conflits d'usages, l'orpaillage illégal, le tourisme durable et la gouvernance territoriale. Les sources consultées comprennent des articles scientifiques, des ouvrages, des thèses, des mémoires, des rapports des ministères en charge des Mines, du Tourisme, de l'Environnement et des Eaux et Forêts, des documents des collectivités territoriales ainsi que les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources naturelles. Cette revue a permis de construire le cadre conceptuel de l'étude, d'identifier les indicateurs d'analyse et d'élaborer les outils de collecte des données. Les données primaires ont été recueillies sur le terrain, notamment auprès des riverains sélectionnés selon plusieurs critères : résider dans la sous-préfecture depuis au moins cinq ans, fréquenter régulièrement la plage fluviale, exercer ou avoir exercé une activité en lien avec les ressources naturelles du site et accepter librement de participer à l'enquête. Les questionnaires administrés ont permis de recueillir des informations relatives aux usages de la plage, à la fréquentation touristique, aux activités économiques, aux perceptions des impacts de l'orpaillage ainsi qu'aux formes de conflits observées. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des principales autorités et des acteurs concernés par la gestion du site, notamment le Sous-préfet de Papara, les chefs coutumiers des villages riverains, les représentants du Conseil régional de la Bagoué, les responsables locaux des services des Mines, des Eaux et Forêts, de l'Environnement et de la Gendarmerie. Ils ont également concerné les guides touristiques locaux, les restaurateurs, les commerçants, les responsables des associations de jeunes, des associations de femmes, des comités de développement et des organisations communautaires. Ces entretiens ont permis d'obtenir des informations sur les mécanismes de gouvernance, les dispositifs de contrôle, les formes de concertation entre acteurs, les difficultés de régulation ainsi que les perceptions des conflits d'usages. Les observations de terrain ont porté sur plusieurs unités d'observation : la plage fluviale, le cours d'eau, les berges, les zones de baignade, les espaces récréatifs, les sites d'orpaillage, le couvert végétal et les infrastructures touristiques. Réalisées au moyen d'une fiche d'observation, elles ont permis d'identifier la localisation des sites d'orpaillage, les transformations du paysage, les formes de dégradation environnementale, l'occupation de l'espace, les interactions entre les usagers et les manifestations visibles du conflit d'usages. Les données quantitatives issues des questionnaires ont été codifiées puis traitées à l'aide de statistiques descriptives (effectifs, fréquences, pourcentages et graphiques). Les données qualitatives provenant des entretiens, des observations directes et de la revue documentaire ont fait l'objet d'une analyse de

contenu thématique et comparative. Le croisement des différentes sources d'information a permis de trianguler les résultats et de renforcer la fiabilité des analyses relatives aux impacts environnementaux, socio-économiques et institutionnels du conflit d'usages autour de la plage fluviale de Papara. L'enquête de terrain a été réalisée de mars à mai 2025 à Papara à l'aide de questionnaires, d'entretiens semi-directifs, d'observations directes et d'une recherche documentaire. Les photographies de 2008 et de 2017 ont été utilisées comme archives iconographiques pour reconstituer l'évolution de la plage fluviale avant et pendant l'essor de l'orpaillage. Leur comparaison avec les observations effectuées en 2025 a permis de mettre en évidence les transformations paysagères et l'évolution des conflits d'usages. L'étude présente néanmoins quelques limites, notamment la réticence de certains orpailleurs à être photographiés ou enregistrés, les biais inhérents aux déclarations des enquêtés et la disponibilité limitée de certaines données secondaires. Ces contraintes ont été atténuées grâce à la diversification des sources d'information, à la confrontation des résultats obtenus et à la triangulation des méthodes d'investigation.

2. Résultats

2.1. La plage fluviale de Papara : des atouts touristiques initiaux à l'émergence des conflits d'usages

Avant l'essor de l'orpaillage, la plage fluviale de Papara constituait l'un des principaux espaces de détente et de loisirs de la sous-préfecture de Papara, dans la région de la Bagoué. Située sur les berges du fleuve Bagoué, elle présentait un paysage naturel caractérisé par une plage de sable, des eaux relativement claires en saison des pluies, une végétation riveraine composée d'arbres, d'herbiers et d'espèces locales, ainsi qu'un environnement propice aux activités récréatives. Les observations de terrain et les entretiens réalisés auprès des riverains montrent que ce site était régulièrement fréquenté par les populations locales et les visiteurs nationaux et internationaux.

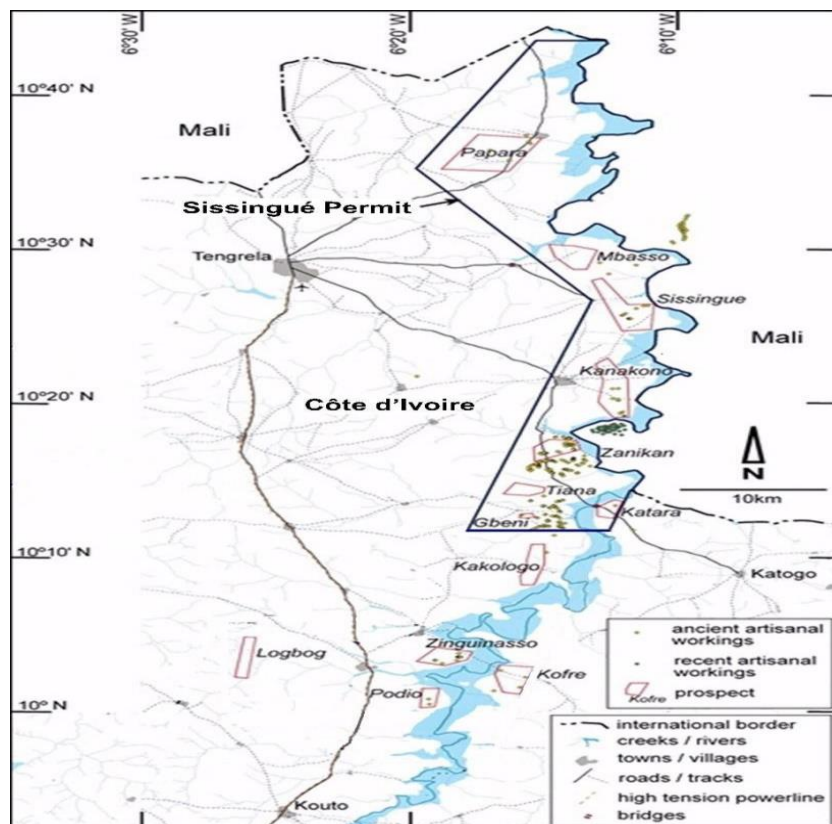
Photo 1 : Vue de la plage fluviale avant sa dégradation par l’orpaillage



Cliché Soro, 2008

Les principaux usages touristiques concernaient la baignade, les promenades, les pique-niques familiaux, les rencontres communautaires, les activités culturelles et les cérémonies traditionnelles organisées en bordure du fleuve (Figure 2).

Figure 2 : Représentation du cours fluvial de la Bagoué et des localités environnantes



Source : Rapport CECAF (2016)

Les guides locaux indiquent également que le site possédait un potentiel pour le développement de l'écotourisme et du tourisme de loisirs, grâce à la qualité de son paysage et à son accessibilité. Les ménages interrogés estiment majoritairement que la plage constituait un patrimoine naturel susceptible de générer des revenus complémentaires par la restauration, le transport local, la vente de produits artisanaux et les services d'accompagnement des visiteurs. Ainsi, avant l'expansion de l'activité aurifère, la plage fluviale de Papara représentait un espace multifonctionnel conciliant fonctions écologiques, récréatives et économiques, favorable à une valorisation touristique durable.

Tableau 1 : Synthèse des usages initiaux récréatifs et économiques autour de la plage fluviale de Papara

Usages	Activités	Périodicité /Importance
Récréatif	Baignade	Intense en saison sèche
Touristique	Visites	Intense en saisonsèche
Économique	Sable pour la construction	Instance en saison sèche
	Pêche	Intense en saison sèche

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Toutefois, L'expansion de l'orpillage dans les environs immédiats de la plage a progressivement modifié les conditions d'utilisation de cet espace. Les enquêtes montrent que l'arrivée d'exploitants aurifères, attirés par la présence d'alluvions dans le lit et sur les berges du fleuve, a entraîné une multiplication des zones d'extraction et une occupation croissante des espaces auparavant destinés aux loisirs. Cette évolution s'est traduite par une concurrence directe entre les activités extractives et les usages touristiques, donnant naissance à un véritable conflit d'usages autour de la ressource en eau et des espaces riverains.

Tableau 2 : Types de conflits d'usages autour de la plage fluviale de Papara

Type de conflit	Acteurs concernés	Manifestations	Conséquences
Conflit d'accès à l'espace	Orpailleurs / Touristes	Occupation des berges	Réduction des loisirs
Conflit d'usage de l'eau	Riverains / Orpailleurs	Pollution	Dégradation de la qualité de l'eau
Conflit environnemental	Communautés / Orpailleurs	Déforestation, Erosion	Perte de biodiversité

Conflit économique	Tourisme / Orpaillage	Concurrence	Baisse des revenus touristiques
Conflit de gouvernance	Autorités / Acteurs locaux	Faible contrôle	Persistance des tensions

Source :

Les observations de terrain mettent en évidence plusieurs manifestations de ce conflit : réduction des espaces de baignade, ouverture de fosses d'extraction, défrichement de la végétation riveraine, augmentation de la turbidité de l'eau, circulation d'engins et concentration d'orpailleurs sur les berges. Selon les riverains interrogés, ces transformations ont progressivement découragé les visiteurs et réduit la fréquentation touristique de la plage. Les autorités coutumières et administratives reconnaissent également que les intérêts économiques liés à l'orpaillage tendent à prendre le pas sur les initiatives de valorisation touristique. Les résultats montrent ainsi que la plage fluviale de Papara est devenue un espace de rivalités entre plusieurs catégories d'acteurs poursuivant des objectifs différents : exploitation aurifère, préservation des ressources naturelles, maintien des activités récréatives et recherche de revenus pour les populations locales. Cette superposition des usages explique l'émergence d'un conflit territorial dont les effets s'étendent aux dimensions environnementales, économiques et sociales du développement local.

2.2 Dynamiques environnementales de l'orpaillage préjudiciables aux fonctions récréatives et paysagères du site fluvial

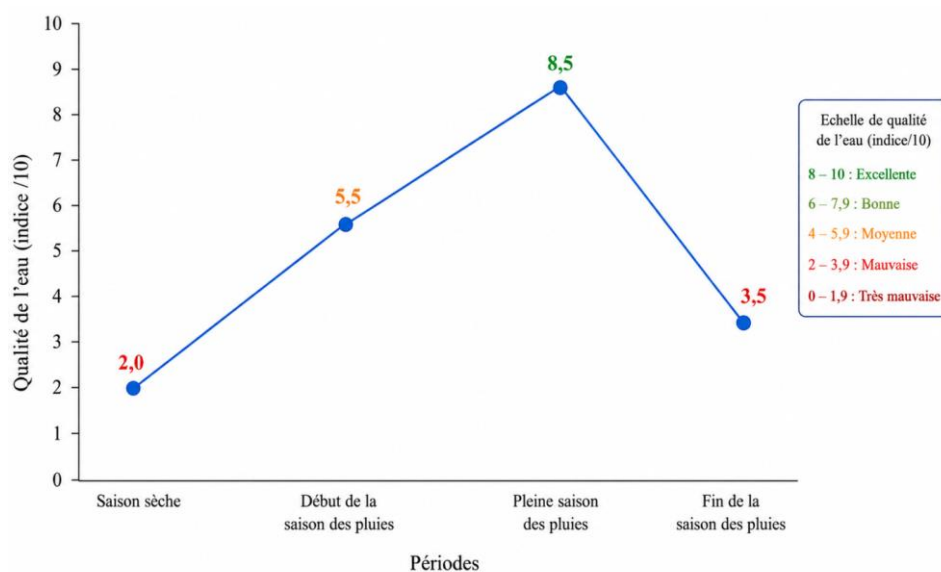
L'orpaillage clandestin autour de la plage fluviale de Papara a profondément modifié l'écosystème et le paysage du site, compromettant ses fonctions récréatives et touristiques. L'activité extractive s'est intensifiée au fil des années, affectant directement la végétation riveraine, la qualité de l'eau et la configuration des berges. En témoignent l'augmentation du nombre de sites d'orpaillage, l'extension des superficies exploitées, la multiplication des fosses d'extraction, l'accroissement du nombre d'orpailleurs présents sur le site, l'ouverture de nouvelles pistes d'accès, l'augmentation des déblais miniers et l'occupation progressive des espaces autrefois dédiés aux activités récréatives. Les zones anciennement couvertes par des herbiers et des arbres ont été largement défrichées pour permettre l'accès aux sites aurifères. Cette transformation est visible à travers plusieurs indices : la disparition du couvert végétal, la présence de souches d'arbres et de troncs abattus, l'ouverture de pistes d'accès vers les sites d'exploitation, l'apparition de sols nus, le creusement de fosses d'extraction, l'accumulation de déblais et de tas de graviers, le recul des herbiers sur les berges, ainsi que la déstabilisation des berges marquée par des signes d'érosion (Planche 1).

Planche 1 : Vues du site fluvial pendant l'orpaillage

Clichés C. EBA, 2017 ; B. Kouassi et A. Achi, 2025

Par ailleurs, la dégradation du site fluvial a occasionné une fragilisation de la biodiversité végétale et animale ainsi que celle de l'écosystème aquatique. La sédimentation des rivières et des plans d'eau due aux travaux de terrassement a altéré les habitats naturels des poissons et réduit la clarté de l'eau, ce qui affecte l'attractivité du site pour les loisirs aquatiques. L'activité de l'orpaillage a généré une pollution chimique significative. L'utilisation de produits toxiques pour l'extraction de l'or, tels que le mercure, a contaminé les eaux et les sédiments. Cette pollution a des effets directs sur la santé des populations locales qui utilisent l'eau pour les activités domestiques, ainsi que sur la faune aquatique et la végétation riveraine. La combinaison de la déforestation, de l'érosion et de la contamination chimique a provoqué une détérioration visible du paysage, réduisant l'attrait visuel de la plage et des berges fluviales. Les impacts environnementaux se traduisent également par une fragmentation des espaces récréatifs. Les zones autrefois dédiées à la baignade, aux pique-niques et aux événements culturels sont désormais limitées ou envahies par les zones d'extraction aurifère. La recomposition de l'espace réduit la capacité du site à accueillir des visiteurs et compromet les usages touristiques traditionnels. Les habitants signalent une diminution progressive des zones sécurisées pour la baignade, ainsi qu'un recul des activités de loisir en raison de l'instabilité des sols et de la présence d'excavations et de trous laissés par l'orpaillage. L'analyse des dynamiques environnementales montre également une intensification saisonnière de l'orpaillage, liée aux périodes sèches qui facilitent l'accès aux alluvions aurifères. Cette saisonnalité entraîne des variations importantes dans la qualité de l'eau et la sécurité du site, accentuant l'incompatibilité entre exploitation minière et activités récréatives (figure 3)

Figure 3 : Variation de la qualité de l'eau de la plage fluviale de Papara en fonction des saisons et de l'intensité des activités d'orpaillage



Source : Enquêtes de terrain, 2025

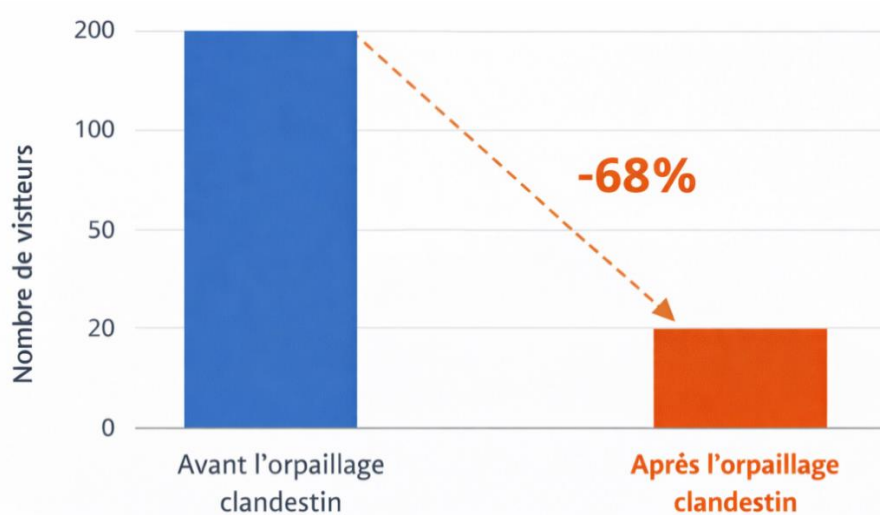
Le graphique présente l'évolution de la qualité de l'eau telle qu'elle est perçue par les enquêtés à partir d'un indice gradué de 2 à 10, où les valeurs les plus faibles correspondent à une très mauvaise qualité de l'eau et les valeurs les plus élevées à une meilleure qualité. Selon les perceptions recueillies auprès des ménages riverains, la qualité de l'eau est très mauvaise en saison sèche, avec un indice de 2,0. Les enquêtés attribuent cette situation à la baisse du niveau du fleuve, qui favorise la stagnation des eaux et la concentration des matières en suspension. Ils soulignent également que la raréfaction des points d'eau pendant cette période conduit les populations à utiliser davantage les eaux du fleuve pour les besoins domestiques (lessive, vaisselle, puisage d'eau, abreuvement du bétail et certaines activités de construction), ce qui accentue leur dégradation. Avec l'installation de la saison des pluies, l'indice de qualité de l'eau s'améliore progressivement. Les répondants expliquent cette évolution par les crues du fleuve, qui augmentent le débit et favorisent le renouvellement des eaux, ainsi que par le ralentissement des activités d'orpaillage sur certains sites en raison des difficultés d'exploitation pendant les fortes pluies. Cette amélioration reste toutefois relative, la qualité de l'eau demeurant inférieure à celle attendue pour un site à vocation récréative. Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la qualité de l'eau de la plage fluviale de Papara est influencée à la fois par les conditions hydrologiques saisonnières, les usages domestiques du fleuve et les activités d'orpaillage illégal. Par ailleurs, la concentration peut engendrer une surcharge des zones restantes, accentuant l'usure des sols et la perturbation de la végétation, créant un cercle vicieux de dégradation écologique. En somme, la plage fluviale de Papara, bien que disposant

d'un potentiel touristique initialement attractif, est fortement affectée par les dynamiques environnementales de l'orpaillage clandestin.

2.3 Effets socio-économiques ambivalents de l'orpaillage clandestin au détriment du développement touristique local

L'orpaillage clandestin autour de la plage fluviale de Papara ne produit pas seulement des impacts environnementaux ; il engendre également des effets socio-économiques complexes et ambivalents, affectant directement le développement touristique local. D'un côté, l'activité minière constitue une source de revenus immédiate pour de nombreux ménages riverains. Cette fréquentation est assurée par des visiteurs issus des villages environnants et d'autres localités plus éloignées. Leur présence génère des retombées économiques locales à travers les dépenses consacrées à la restauration, au transport et à l'hébergement. Ces flux économiques, bien que temporaires et concentrés sur certaines périodes, contribuent à l'économie de subsistance de la communauté. D'un autre côté, l'orpaillage clandestin crée un déséquilibre marqué avec les activités touristiques. La dégradation des paysages et la pollution de l'eau, combinées aux risques physiques liés aux excavations et aux zones instables, réduisent l'attrait de la plage pour les visiteurs. Les loisirs récréatifs, tels que la baignade, les pique-niques ou les promenades, sont restreints, ce qui entraîne un recul de la fréquentation touristique (figure 4).

Figure 4 : Évolution de la fréquentation touristique annuelle avant et après l'essor de l'orpaillage

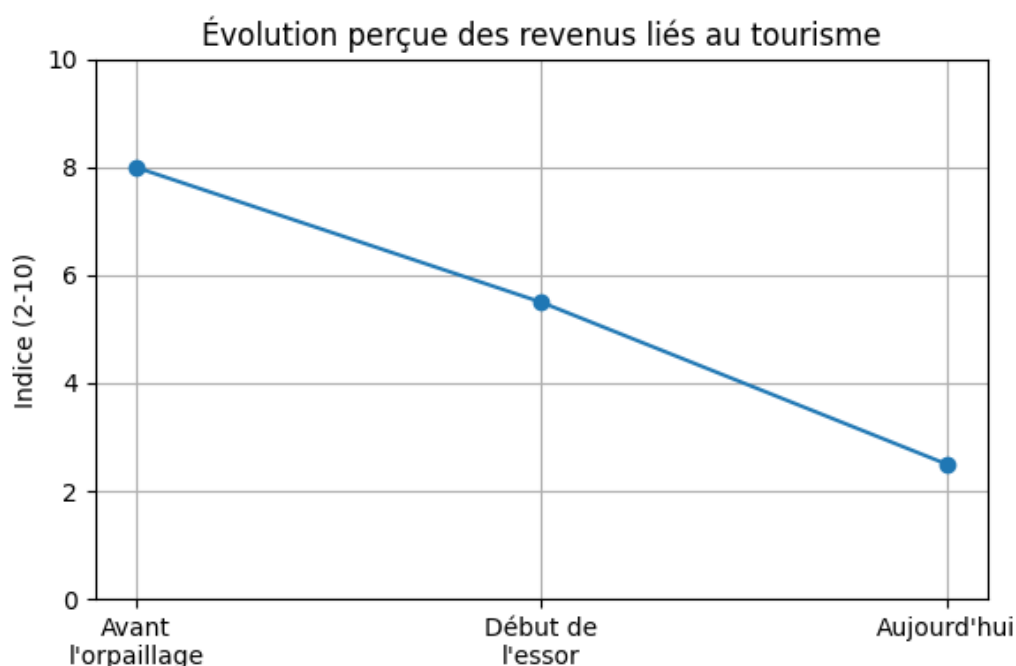


Source : Enquêtes de terrain, 2025

L'étude de terrain a montré que l'orpaillage entraîne également des tensions sociales. Les conflits entre acteurs touristiques et exploitants aurifères apparaissent de plus en plus fréquents, notamment lors de périodes de forte fréquentation touristique ou de

travaux d'extraction proches des zones récréatives. Ces tensions peuvent générer un climat d'insécurité perçu par les visiteurs, réduisant davantage la fréquentation. Enfin, l'impact socio-économique se traduit aussi par un effet indirect sur la cohésion communautaire et la structuration locale des activités. Par ailleurs, les revenus liés au tourisme, même modestes avant l'expansion de l'orpaillage, diminuent ainsi considérablement, fragilisant les activités économiques alternatives et limitant la diversification des sources de revenu des populations locales (figure 5).

Figure 5 : Évolution perçue des revenus liés au tourisme

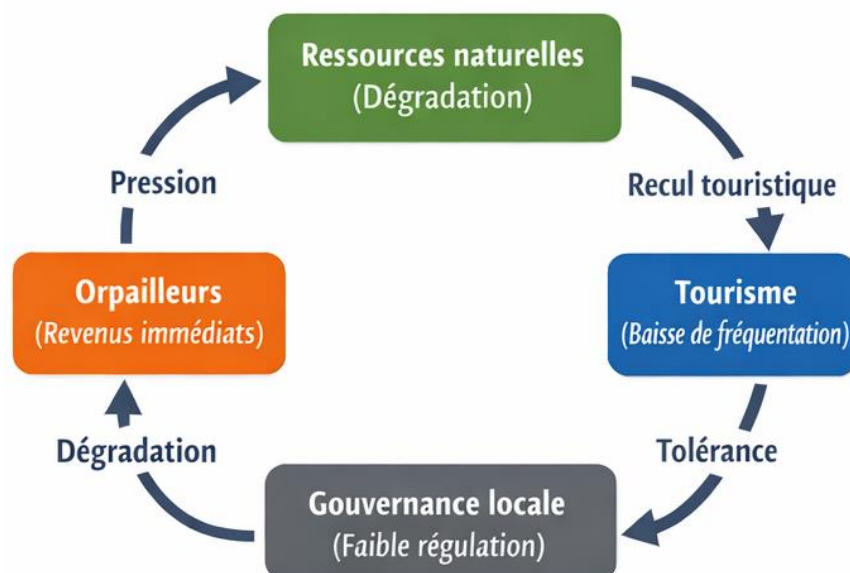


Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le graphique présente l'évolution des revenus liés aux activités touristiques selon la perception des enquêtés, à partir d'un indice gradué de 2 à 10, où les valeurs les plus élevées traduisent des revenus touristiques plus importants. Les résultats indiquent qu'avant l'essor de l'orpaillage illégal, les revenus tirés du tourisme étaient jugés relativement satisfaisants par les populations riveraines. Avec l'intensification des activités aurifères, cet indice diminue progressivement, traduisant une baisse de la fréquentation touristique et des recettes générées par les activités connexes, notamment la restauration, le commerce, le transport et les loisirs. Les enquêtés associent cette évolution à la dégradation du paysage, à la détérioration de la qualité de l'eau et à la perte d'attractivité de la plage fluviale de Papara. Cette tendance montre que l'expansion de l'orpaillage illégal s'est accompagnée d'un recul des revenus touristiques et d'une fragilisation des activités économiques alternatives. Cette situation crée un paradoxe socio-économique : les gains financiers rapides et

immédiats de l'orpaillage compensent partiellement la perte des revenus touristiques, mais les coûts collectifs sont élevés. La dégradation du site entraîne une marginalisation des initiatives touristiques, réduit l'attractivité régionale et limite les possibilités d'investissements publics ou privés pour la mise en valeur durable de la plage. Les habitants qui dépendaient auparavant du tourisme saisonnier ou des activités artisanales associées aux visiteurs voient leur potentiel de revenu diminuer, ce qui peut accentuer la dépendance à l'extraction illégale. L'orpaillage a également entraîné une recomposition des activités locales. Les jeunes et les travailleurs disponibles sont davantage attirés par l'extraction aurifère que par les activités liées au tourisme, considérant que l'orpaillage procure un revenu plus immédiat. Les services associés au tourisme, comme la vente de produits alimentaires, l'artisanat ou l'animation d'activités culturelles, perdent de leur attractivité économique, ce qui affaiblit la chaîne de valeur touristique locale (figure 3).

Figure 6 : Caractérisation des interactions entre tourisme et orpaillage

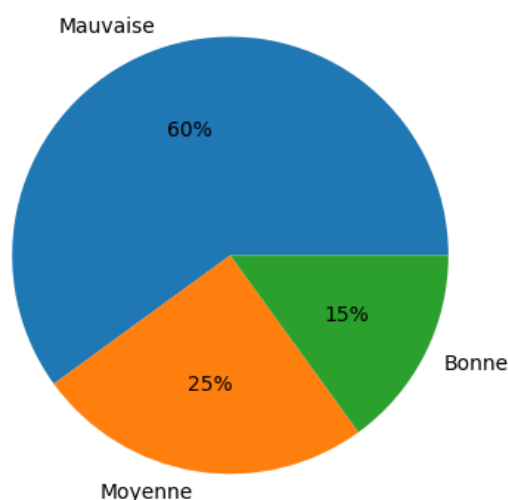


Conçu et réalisé par les auteurs, 2025

Les ménages se trouvent dans une situation de choix forcé entre un revenu immédiat via l'orpaillage et un développement plus durable par le tourisme. Ce dilemme contribue à fragiliser la planification locale et la capacité des communautés à investir dans des projets touristiques ou environnementaux, accentuant la dépendance à des activités économiques à court terme. En conclusion, l'orpaillage clandestin produit des effets socio-économiques ambivalents : il procure des revenus immédiats aux populations riveraines mais compromet le développement touristique durable de la plage fluviale. L'équilibre fragile entre exploitation économique et préservation touristique est rompu, mettant en évidence la nécessité d'interventions institutionnelles et communautaires pour réguler les usages et favoriser une économie locale plus diversifiée et durable.

2.4 Des dispositifs institutionnels locaux insuffisamment opérants face à la régulation du conflit d'usages

La gestion des conflits d'usages autour de la plage fluviale de Papara met en évidence des limites significatives des dispositifs institutionnels locaux. Malgré l'existence de cadres légaux et réglementaires nationaux relatifs à la protection des ressources naturelles, l'application effective de ces instruments à l'échelle locale reste très faible. L'inefficacité des mécanismes de contrôle, le manque de concertation entre les acteurs et la tolérance implicite envers les activités d'orpaillage contribuent à l'aggravation des tensions entre usages économiques immédiats et usages touristiques durables. Les enquêtes menées auprès des autorités locales, des acteurs touristiques et des populations riveraines révèlent que les institutions locales ne disposent pas de ressources suffisantes pour surveiller et réguler les zones d'extraction aurifère. Les agents en charge de l'environnement et du tourisme ne sont pas équipés en matériel ni en personnel pour assurer une surveillance continue, ce qui permet aux exploitants clandestins d'opérer sans crainte de sanctions. Cette absence de contrôle crée un sentiment d'impunité et favorise la persistance de pratiques destructrices qui compromettent l'attractivité touristique de la plage. Le rôle des acteurs institutionnels est également limité par un déficit de coordination. Les différentes entités, qu'il s'agisse des services environnementaux, des autorités communales ou des structures touristiques, agissent souvent de manière indépendante, sans échanges ni concertation formalisée. Cette fragmentation institutionnelle engendre une asymétrie dans la prise de décision et une incapacité à adopter des stratégies intégrées pour la protection du site. Les priorités économiques de court terme, notamment la tolérance à l'orpaillage pour des raisons sociales et économiques, dominant souvent sur les objectifs de développement touristique et de durabilité environnementale. La perception des habitants sur la gouvernance locale met en évidence une frustration face à l'absence de médiation efficace. Les conflits entre exploitants aurifères et acteurs touristiques restent non régulés et se traduisent par des tensions sociales récurrentes. Les initiatives locales pour organiser des comités de surveillance ou promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement sont peu soutenues et manquent de ressources, ce qui limite leur efficacité.

Figure 7: Perception des populations sur l'efficacité de la gouvernance locale

Source : Enquêtes de terrain, 2025

La faiblesse de la gouvernance locale a des conséquences directes sur l'environnement et le tourisme. L'absence de contrôle et d'arbitrage conduit à la poursuite de pratiques destructrices qui détériorent le paysage fluvial et réduisent les espaces récréatifs. Par ailleurs, cette situation limite les investissements dans le tourisme et décourage les initiatives privées ou communautaires visant à valoriser le site. En conclusion, la régulation du conflit d'usages autour de la plage fluviale de Papara demeure insuffisante. Les dispositifs institutionnels locaux sont marqués par un manque de moyens, une faible coordination et une priorité donnée aux bénéfices économiques immédiats. La durabilité environnementale et touristique du site reste menacée, soulignant la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles, de promouvoir la concertation entre acteurs et d'adopter des mécanismes de régulation plus stricts et adaptés au contexte local.

3. Discussion

Le cas de la plage fluviale de Papara illustre de manière saisissante les tensions entre les logiques économiques à court terme et les objectifs de durabilité touristique. L'orpillage clandestin, en tant qu'activité génératrice de revenus pour de nombreux ménages riverains, s'inscrit dans une logique de subsistance immédiate, ce qui le positionne en opposition directe avec les usages récréatifs et touristiques de la plage. La littérature sur les conflits d'usages des ressources naturelles montre que ce type de tensions est récurrent à différentes échelles. CHEVALLIER P. (2015, p. 198-199) souligne que l'accroissement des besoins en ressources naturelles, combiné à la pression démographique, crée des conflits intra- et interétatiques, mais également locaux, entre utilisateurs d'un même bassin ou d'un même site. Ainsi, les espaces hydrographiques apparaissent fragiles, et la multiplicité des usages exacerbe le potentiel conflictuel (SUBRA P, 2016, p. 45), créant des impacts visibles sur

l'environnement et sur les activités socio-économiques liées au tourisme. BOSSUET L. et BOUTRY O. (2012, p. 78-79) montrent, à travers l'exemple du littoral charentais, comment l'équilibre entre usages agricoles et conchylicoles peut être maintenu grâce à une gestion complémentaire et concertée. Dans le cas de Papara, en revanche, l'orpaillage s'étend rapidement en l'absence de régulation, transformant le site fluvial et réduisant la fréquentation touristique. La comparaison illustre que la cohabitation des usages économiques et récréatifs dépend fortement de la capacité à structurer et à réguler l'espace, mais aussi à instaurer des règles communes adaptées aux contraintes écologiques. L'analyse socio-économique des usages à Papara met en évidence un conflit asymétrique classique : les bénéfices économiques immédiats de l'orpaillage sont concentrés parmi les exploitants, tandis que les coûts collectifs, incluant la dégradation des milieux naturels, la perte de services récréatifs et le recul de l'attractivité touristique, sont supportés par l'ensemble de la communauté. Cette situation correspond à la dynamique de « tragédie des biens communs » décrite par OSTROM E. (2010, p. 112). La gestion non régulée d'un bien commun tel que la plage fluviale entraîne une surexploitation et compromet la durabilité écologique et sociale du site. Par ailleurs, la dynamique observée à Papara rejoint les études africaines et internationales sur les conflits d'usages. TRAORE R. (2012, p. 70) note que dans le bassin versant du Nakambé au Burkina Faso, la combinaison d'une forte pression démographique, de contraintes hydrologiques et de la diversification des usages de l'eau conduit à des tensions constantes entre acteurs locaux. Ainsi, l'orpaillage clandestin demeure un phénomène tentaculaire aux conséquences désastreuses car, malgré les multiples tentatives de différents pays, ONG et sociétés privées, l'Afrique de l'Ouest est confrontée à un triste constat : l'orpaillage illégal continue de croître. Selon les dernières estimations, même s'il est toujours difficile de calculer précisément ce qui cherche à se dérober à la loi, plus de 600 mines illégales seraient, par exemple, opérationnelles au Burkina Faso. Entre 300 et 350 au Mali, et plus de 1 000 en Côte d'Ivoire, où la production ne fait que croître (+59% entre 2018 et 2020) pour l'exploitation légale selon le Groupement Professionnel des Miniers de Côte d'Ivoire). À noter qu'en 2016, 22 tonnes d'or ont été clandestinement exportées hors du territoire ivoirien, occasionnant un manque à gagner colossal pour les autorités. Au-delà des pays mentionnés ci-dessus, l'orpaillage illicite fait également de nombreux dégâts au Sénégal, en Mauritanie ou encore au Ghana. Selon l'Encyclopédie du développement durable (2012), les effets du réchauffement climatique accentuent les inégalités spatiales dans la répartition des ressources en eau, rendant leur accès de plus en plus inégal. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'eau constitue une ressource indispensable à la quasi-totalité des activités humaines. Dans cette perspective, DOMINGUEZ B. J et BOUARFA S. (2020) soulignent que, quelle que soit son utilisation, la gestion de l'eau demeure une source permanente de controverses. En effet, cette ressource doit répondre simultanément aux besoins de l'alimentation

humaine, de l'agriculture, de l'industrie et des écosystèmes aquatiques, ce qui favorise l'émergence de conflits d'usages entre les différents utilisateurs. Ces éléments renforcent l'idée que la tension entre exploitation économique et préservation touristique est universelle, mais que son intensité dépend des caractéristiques physiques et sociales du site, de la vulnérabilité écologique et de la capacité d'encadrement institutionnel.

MENDRAS H. (1973) indique qu'« au sein des sociétés rurales, les tendances communautaires et individualistes coexistent et sont toujours en confrontation. Ainsi paradoxalement, plus la vie villageoise est communautaire, plus elle pousse ses membres à l'individualisme (...). chaque société établit un équilibre particulier entre ces deux principes » (Mendras, 1973). Ainsi, la gouvernance locale constitue un facteur déterminant dans la régulation des conflits d'usages. À Papara, les résultats montrent que les dispositifs institutionnels existants sont insuffisamment opérants pour limiter les effets négatifs de l'orpaillage clandestin. L'absence de concertation entre acteurs, le déficit de contrôle et la tolérance implicite des autorités locales favorisent l'expansion des pratiques extractives au détriment de la préservation écologique et du développement touristique. HELLENDORFF B. (2013, p. 8) rappelle que la gestion de l'eau et des ressources naturelles est intrinsèquement politique et que la faiblesse des institutions peut exacerber les tensions, en particulier dans les contextes où les logiques économiques à court terme entrent en conflit avec les besoins de durabilité. Les concepts de gouvernance locale et de bien commun sont essentiels pour analyser cette situation. OSTROM E. (2010, p. 112) souligne que la durabilité d'un bien commun dépend de la capacité des communautés à définir et appliquer des règles adaptées. À Papara, les règles de régulation font défaut, et la coordination entre acteurs institutionnels, exploitants et acteurs touristiques est insuffisante. Le rôle des autorités locales est souvent limité à une tolérance face à l'orpaillage, privilégiant le court terme économique au détriment de la conservation et du développement durable. Cette asymétrie institutionnelle se retrouve dans d'autres contextes. TRAORE R. (2012, p. 70) souligne comment, au Burkina Faso, la combinaison de conditions climatiques dégradées, de la pression démographique et de la diversification des usages provoque des tensions autour des points d'eau, alors que BALMOT P. et YANDZA I. (2023, p. 23-30) montrent que même dans un cadre réglementaire développé comme la France, les lacs et zones humides restent des espaces de conflits d'usages en raison de règles peu claires et d'une coordination insuffisante. Ces comparaisons soulignent que la faiblesse institutionnelle est un facteur récurrent qui amplifie la conflictualité autour des ressources naturelles. À Papara, le manque de mécanismes d'arbitrage, l'absence de concertation et le rôle passif des autorités locales créent un cercle vicieux : l'orpaillage illégal prospère, les ressources touristiques sont dégradées, et la capacité d'intervention pour restaurer ou valoriser le site est limitée. Le concept de gestion adaptative et participative des biens communs, proposé par Ostrom, apparaît ici

comme une solution potentielle, mais son application reste entravée par le déficit institutionnel et la priorité donnée aux bénéfices immédiats. Au total, l'analyse de la gouvernance locale à Papara met en évidence les limites des dispositifs existants pour réguler le conflit d'usages. L'absence de concertation, l'asymétrie institutionnelle et la priorité accordée aux intérêts économiques immédiats constituent autant de facteurs qui compromettent la durabilité écologique et touristique du site. Ce constat souligne la nécessité de renforcer les capacités locales, d'instaurer des règles claires et de promouvoir une approche participative pour concilier exploitation économique et développement touristique durable, conformément aux principes de gestion des biens communs (OSTROM E, 2010, p. 112) et aux enseignements tirés d'autres contextes africains et internationaux (CHEVALLIER P., 2015 ; TRAORE R., 2012 ; BALMOT P. et YANDZA I., 2023).

Conclusion

Cette étude sur la plage fluviale de Papara, dans la région de la Bagoué, met en lumière la complexité des conflits d'usages entre l'orpaillage clandestin et le tourisme durable. Les résultats montrent que ce site, initialement attractif pour ses qualités paysagères, récréatives et socio-culturelles, subit une pression croissante liée à l'exploitation aurifère illégale. L'orpaillage procure des gains économiques immédiats pour les riverains, mais entraîne des coûts collectifs élevés, notamment la dégradation des milieux naturels, la pollution des eaux et la perte de son attractivité touristique. Cette asymétrie entre bénéfices privés et impacts collectifs illustre le déséquilibre entre logiques économiques de court terme et trajectoires de durabilité à long terme. L'analyse des effets socio-économiques confirme que le conflit d'usages compromet le développement touristique local : recul de la fréquentation, perte d'emplois et recomposition des activités économiques, réduisant la résilience et la diversification des moyens de subsistance. Par ailleurs, l'étude souligne les limites de la gouvernance locale : les dispositifs institutionnels existants apparaissent insuffisants pour réguler efficacement les pratiques d'orpaillage et préserver les fonctions récréatives et paysagères du site. L'absence de concertation, le déficit de contrôle et la tolérance implicite des autorités locales renforcent le déséquilibre et fragilisent la durabilité écologique et sociale de Papara. Ainsi, la durabilité du site fluvial de Papara nécessite une approche intégrée combinant renforcement des capacités institutionnelles, concertation entre acteurs et promotion de pratiques économiques alternatives respectueuses de l'environnement. Une telle démarche permettrait de concilier exploitation économique et développement touristique durable, garantissant ainsi la préservation des ressources naturelles et le bien-être des communautés locales.

Références bibliographiques

BADOU Kouassi Adjoumani Xavier et ATSE Achi et Amédée Amédée-Pierre, 2025, «Conséquences sociales de l’orpaillage clandestin à Papara et à Angovia en Côte d’Ivoire », *International Journal of Humanities and Social Science Invention*, Volume 14 Issue 9, September 2025, PP. 81-90,

Online: www.ijhssi.org.

BALMOT Pauline et YANDZA Inès, 2023, : « L’eau, source de conflits : étude du cas du lac de Caussade », *Sciences Eaux & Territoires*, n° 43, p. 23-30.

BOSSUET Luc et BOUTRY Ornella, 2012, : « Conflits d’usage et de voisinage autour de la ressource en eau. Illustration à partir du littoral charentais », *Économie rurale*, n° 332, p. 71-84.

CHEVALLIER Pierre, 2015, : « Changements climatiques et conflits d’usage de l’eau », dans Alain Euzen, Claire Jeandel et Rachid Mosseri (dir.), *L’eau à découvert*, Paris, CNRS Éditions, p. 198-199.

DOMINGUEZ BOHORQUEZ Juan et BOUARFA Safia, 2020, : « Table ronde : Quelle place pour l’irrigation en France et en Europe dans l’avenir ? », *Sciences Eaux & Territoires*, n° 34, p. 24-27.

ENCYCLOPÉDIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2012, : « Pressions croissantes et fragilités accrues des ressources naturelles : controverses sur la pérennité de notre développement », *Milieus naturels et biodiversité*, n° 175.

HELLENDORFF Bruno, 2013, : *L’eau, les conflits et la coopération : Gestion de l’eau en Afrique de l’Ouest. Risques et opportunités*, Bruxelles, Groupe de recherche et d’information sur la paix et la sécurité (GRIP).

MENDRAS Henri, 1973, : *Sociétés paysannes*, Paris, Armand Colin, 235 p.

OSTROM Elinor, 2010, : *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.

Rapport final de l’étude d’identification et de valorisation des potentialités culturelles et touristiques des départements de Kouto et Tengréla, 2017, Abidjan, EIPCT, 104 p.

Rapport final de mise à jour de l’étude d’impact environnemental et social du projet aurifère de Sissengué (Tengréla), 2016, Abidjan, Cabinet CECAF International, 346 p.

SALAMÉ Léna, 2017, : « La crise de l’eau ou la perpétuelle gestion des conflits », *Responsabilité & Environnement*, n° 86.

SUBRA Pierre, 2016, : *Conflits d’aménagement et gestion des ressources naturelles*, Paris, L’Harmattan.

TRAORÉ Ramatou, 2012, : *Eau, territoire et conflits : analyse des enjeux de la gestion communautaire de l'eau au Burkina Faso : l'exemple du bassin versant du Nakambé*, Thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse II – Le Mirail.